

La Justice dans la rue ?

Frédéric Dufaux | Philippe Gervais-Lambony | Claire Hancock | Sonia Lehman-Frisch | Sophie Moreau

Editorial : la Justice est (aussi) dans la rue !

Une revue n'est pas une évidence. Deux années après la publication du premier numéro de la revue *Justice Spatiale/Spatial Justice* et pour ouvrir ce troisième numéro, il nous semble utile de rappeler pourquoi elle existe.

Justice Spatiale/Spatial Justice existe d'abord parce qu'un groupe d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, membres des comités et correspondants de la revue, animés par l'ambition de faire leur métier, jugent que cette revue est un outil nécessaire. Leur métier, selon elles et eux, consiste à réfléchir ensemble, par-delà les appartenances institutionnelles, pour développer des outils utiles à la compréhension du monde et mobilisables pour contribuer à le transformer, puis à diffuser les résultats de leur réflexion le plus largement possible par l'écrit et par l'enseignement. Ceci suppose bien sûr que les membres de ce groupe, réunis sur la stricte base de leur désir de faire, pensent d'une part que les sociétés contemporaines ne sont pas aussi justes que possible, d'autre part qu'elles peuvent être améliorées. C'est sur cette base commune, qui n'empêche en rien la diversité de nos opinions mais impose toujours une approche critique des réalités sociales, que nous travaillons et souhaitons que notre revue soit lue.

Etre lus... C'est donner la possibilité à ceux qui soumettent des articles pour publication d'être lus le plus largement possible, après que leurs textes ont été soumis à une évaluation scientifique exigeante. C'est pour cette raison que les textes de JSSJ sont publiés simultanément en français et en anglais et que nous allons prochainement diffuser aussi des versions en espagnol de textes publiés dans la revue.

Au-delà de ces raisons fondamentales, JSSJ existe parce que nous pensons que les transformations du monde contemporain rendent urgente la réflexion sur la justice sociale et surtout conduisent à en adapter la définition aux contextes nouveaux et changeants. Sans doute faudrait-il dire adapter *les* définitions tant il apparaît qu'elles ne peuvent être univoques, même si la force et l'efficacité politique du sentiment d'injustice peuvent parfois le faire penser. Nous voulons donc confronter les diverses définitions du juste et de l'injuste, et prendre place dans un débat essentiel sur la différence et l'universalité. Or, dans ce débat, nous pensons que les dimensions spatiales sont trop peu prises en considération : effets des injustices sur l'espace des sociétés, manipulations spatiales au service de politiques visant à maintenir des situations injustes ou au contraire à en sortir, mais aussi production et reproduction d'injustices directement spatiales. Ajoutons, dans le contexte de l'hiver 2010/2011, l'entrée dans l'espace public et son contrôle pour dénoncer l'injustice et imposer le changement politique : sans doute faudrait-il réfléchir à l'expression courante « ce n'est pas la rue qui décide », la rue est-elle une métaphore spatiale pour désigner « le peuple » ? Que dire alors des changements de régime récents en Tunisie et en Egypte, et des événements au Yémen, au Bahreïn et aussi en Arabie saoudite - où le concept de justice spatiale semble particulièrement pertinent pour interroger aussi l'émergence d'un profond sentiment d'injustice dans une société qui repose pourtant sur la formidable accumulation et la très inégale redistribution des richesses pétrolières ? Que se passe-t-il en Libye ? Qui occupe l'espace, contrôle l'espace, tient le pouvoir de changer la société, pourrait-on dire. Et en effet il ne s'agit pas seulement de luttes dans l'espace mais bien pour l'espace. Mais l'histoire ne s'arrête pas là puisqu'ensuite, une fois l'espace de l'ancien régime pris, l'enjeu devient la production d'un espace nouveau : "Une révolution qui ne produit pas un espace nouveau ne va pas jusqu'au bout d'elle-même ; elle échoue ; elle ne change pas la vie ; elle

ne modifie que des superstructures idéologiques, des institutions, des appareils politiques" (Lefebvre, 1974, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, p. 66).

Dans cette perspective de réflexion sur les relations entre espace et justice, la question des injustices liées au genre devait être posée. Le présent numéro, co-édité par Claire Hancock et Teresa Dirsuweit, en est l'occasion. Elle devait être posée non pas parce que le thème est ou a été en vogue, non pas parce que les sciences sociales françaises, et tout particulièrement la géographie, ont pris conscience de son importance avec un certain retard (d'ailleurs loin d'être encore et surtout partout entièrement rattrapé), mais parce que le caractère genré des sociétés humaines contemporaines est une source majeure d'injustices, notamment spatiales. En d'autres termes, c'est à une réalité que le présent numéro répond, une réalité que l'abondance de la littérature scientifique sur la question n'efface pas et qui prend des formes aujourd'hui différentes d'hier. C'est pourquoi il faut continuer inlassablement de la décrire, de l'expliquer, de la dénoncer, de la transformer. Les textes réunis ici, comme le montrent les éditrices du numéro dans leur introduction, expliquent clairement en quoi cette réalité a des dimensions spatiales (même si toutes ses dimensions ne sont bien sûr pas spatiales) et à différentes échelles.

L'un des articles de la rubrique "Espace Public" prolonge ces réflexions sur le genre et la justice spatiale tout en faisant écho aux événements récents qui secouent les pays arabes, en interrogeant le rôle et la place des femmes dans les mouvements réclamant une société plus démocratique et plus juste en Iran, et leurs relations avec l'espace public.

La rubrique comporte également un entretien filmé d'Edward Soja, à l'heure de la publication de son dernier livre, *Seeking Spatial Justice*. Edward Soja revient sur l'émergence de la notion de justice spatiale, décrypte l'influence d'Henri Lefebvre, l'importance du tournant spatial dans la construction de la notion, et, au-delà, éclaire de façon très stimulante les débats sur les liens entre espace et justice.

Rappelons enfin que la dernière rubrique de ce numéro, "JSSJ a lu", poursuit les efforts de *Justice Spatiale/Spatial Justice* pour présenter des travaux récents issus de la recherche francophone ou anglophone interrogeant le concept de justice du point de vue de différentes disciplines. Vous pourrez lire ici les compte-rendu des ouvrages de deux chercheurs reconnus dans leurs champs: *The Just City*, de l'urbaniste états-unienne Susan Fainstein, et *Les places et les chances*, du sociologue français François Dubet.

A propos des auteurs :

Frédéric Dufaux, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

Philippe Gervais-Lambony, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

Claire Hancock, Lab'Urba, Université Paris Est-Créteil

Sonia Lehman-Frisch, Université de Cergy-Pontoise

Sophie Moreau, Université Paris Est-Marne-la-Vallée

Pour citer cet article : Frédéric DUFAUX | Philippe GERVAIS-LAMBONY | Claire HANCOCK | Sonia LEHMAN-FRISCH | Sophie MOREAU, « La justice dans la rue ? » ["Justice in the street?"], **justice spatiale | spatial justice**, n° 03 mars | march 2011, <http://www.jssj.org>